



AMt-MaPi/ Philippeville, le 23 février 2026
Modifié le 20 mars 2026¹

BEAUMONT

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la CLDR

Salle du Conseil communal
Le 16 février 2026

Présents : 17 personnes, dont 2 agents FRW.

- **Membres présents :**

Christine Mormal, échevine du DR et présidente de la CLDR
Jacques Pierloot
Régis Colombier
Jean-Michel Brogniet
Adèle Mary
Dominique Milet
Christian Thonnart
Baptiste Guillaume
Mik Colignon
Jean-Louis Van Eylen
Gérard Maes
Marie-Claude Dufrane
Geoffrey Borgniet
Joris Leloup
Isabelle Moreau

- **Membres excusés :**

Emmanuel Camus
Olivier Dubois
Hélène Payen

- **Membres absents :**

Firmin Ndongo Aloo, conseiller communal
Jacquy Collin, conseiller communal
Claudette Sottiaux conseillère communale

¹ Suite à la relecture des membres, 2 erreurs ont été modifiées dans ce PV : d'une part, le projet concernant le bâtiment de l'ancienne école des filles de Beaumont s'avère être, en réalité, l'ancienne école moyenne des garçons de Beaumont. D'autre part, le projet de maison multiservices à Strée a été transformé en « aménagement d'une maison de village à Strée » suite aux travaux de la CLDR précédente.

Eric Van Eylen, conseiller communal
Françoise Colinet, conseillère communale
Liliane Lievens
Aurélie Puissant
Philippe Descamps

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**
Anne MAITRE, Agent de Développement
Matteo PILATI, Agent de Développement

Principaux acronymes :

CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 15/12/2025
2. Retour sur la liste définitive des projets
3. Priorisation des projets du futur PCDR
4. Divers

Introduction de la réunion par Madame l'échevine du DR, présidente de la CLDR

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme Mormal. Elle détaille l'ordre du jour de cette séance, à savoir, principalement la priorisation des projets et précise que la réunion se terminera à 20h.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 15/12/2025

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé sans remarque.

2. Retour sur la liste définitive des projets

Mr PILATI résume le processus ayant amené à réduire la liste des projets issus de la participation citoyenne de 76 à 39.

Dans un premier temps, cette liste a été passée par le filtre de la CLDR pour déterminer les projets : à garder, à fusionner/reformuler, à supprimer ou à ajouter (résultat de ce travail : 39 projets).

Dans un second temps, elle a été soumise au regard du Collège communal pour y apporter quelques ajustements. Le résultat de ce travail est toujours une liste de 39 projets, mais avec quelques ajustements : d'une part, le projet intitulé « La restauration du lac de Barbençon et

les aménagements connexes » a été supprimé, étant donné que le lieu et ses abords sont entièrement privés et, d'autre part, le projet « Aménagement et équipement de liaisons (réseau) pour la mobilité douce entre les villages (sentiers, RAVeL, etc.) et promotion » a, quant à lui, été scindé en deux pour une meilleure compréhension (d'un côté les aménagements, de l'autre la promotion de la mobilité alternative).

Après ces explications, Mr PILATI présente les résultats obtenus selon 3 catégories de projet : les projets en lot 0 (projets qui répondent à la stratégie du PCDR mais qui sont déjà réalisés, en cours de l'être ou gérés par d'autres acteurs), les projets supprimés et les projets conservés (voir en annexe).

Plusieurs remarques sont formulées concernant cette présentation :

- La reconnaissance du Foyer Culturel Beaumontois (FCB) est mise en lot 0 car le Gouvernement Wallon a déclaré un moratoire sur la reconnaissance des nouveaux centres culturels pour 2026-2027. Cela implique que le dossier du FCB ne pourra pas être validé d'ici la fin de cette mesure. Un membre précise que le dossier n'a pas encore été introduit à l'administration wallonne.
- Concernant la réfection du sol de la tour salamandre, mise en lot 0 vu qu'un dossier de subvention a été déposé à l'AWAP (Agence Wallonne du Patrimoine), un membre précise que le sol n'est justement pas compris dans ledit dossier et mériterait donc de rester dans la liste définitive des projets.

Les projets supprimés sont ensuite, également, passés en revue :

- Un membre rappelle l'importance du développement du réseau TEC, spécifiquement pour Beaumont qui est à la croisée des chemins (Mons/Charleroi/Namur). Malheureusement, il n'y a pas de moyens d'action sur ce sujet via le PCDR.
- Un membre s'étonne de voir le développement de la filière bois/biomasse supprimé. Il est expliqué que cette décision fait suite au travail de la CLDR qui, tout comme l'auteur, avait mis en évidence le faible pourcentage de superficie boisée sur la commune, d'autant plus au regard des communes voisines. Le membre souhaite conserver ce projet, mais plus dans une optique de valorisation de ressources locales disponibles, comme les déchets de coupe de haies issus du travail des ouvriers communaux, plutôt que comme une véritable création de filière, de la plantation jusqu'à la transformation du bois.

La liste définitive des projets, classés en fonction des axes et objectifs stratégiques, est passée en revue. Les membres remarquent que certains intitulés de projets prêtent à confusion concernant la localisation et les libellés (exemple : la maison de village de Strée). Cela sera modifié pour la prochaine réunion.

3. Priorisation des projets du futur PCDR

La priorisation des projets se fera en 2 temps : un individuel puis un collectif.

Tout d'abord, via un document individuel, les membres sont invités à choisir 6 projets pour le lot 1, 9 projets pour le lot 2 et un maximum de 15 pour le lot 3. Les projets restants étant comptabilisés automatiquement dans le lot 3.

Voici le classement des différents projets résultant du vote individuel des membres :

LOT 1

- Aménagement et équipement de liaisons (d'un réseau) pour la mobilité douce entre les villages.
- Création de logements tremplins.
- Création d'un espace dédié à la biodiversité aux remparts de Beaumont.
- Embellissement et sécurisation des entrées de village.
- Création d'ateliers ruraux.
- Création d'une maison de village à Leval-Chaudeville.

LOT 2

- Réaménagement de la maison de village de Leugnies.
- Réhabilitation de l'ancienne école des filles de Thirimont.
- Réaménagement du centre de village de Thirimont.
- Réaménagement du parc communal de Beaumont.
- Création d'un outil de valorisation des produits locaux (halle couverte ou épicerie automatisée).
- Entretien et valorisation des ruelles avec panneaux historiques.
- Valorisation de l'emplacement de l'ancienne église de Leval-Chaudeville (chapelle, lieu de mémoire).
- Création de circuits de points de vue remarquables.
- Inventaire et sécurisation des accès de mobilité douce (passages piétons, signalétique, abords d'écoles).

LOT 3

- Aménagement d'une Maison de village de Strée.
- Aménagement d'une maison de village à Renlies.
- Réaménagement de la place de Strée.
- Réaménagement de la place Paul de Barchifontaine.
- Réaménagement de l'espace public rue Géramont à Renlies.
- Aménagement et mise en valeur de l'espace public comprenant le kiosque de Solre-Saint-Géry.
- Aménagement d'un espace de convivialité extérieur à Leugnies.
- Protection, entretien et développement du site WAGRAM (pôle vert).
- Création d'espaces de rencontres extérieurs (convivialité, sports, etc.).
- Développement des synergies transfrontalières (sentiers/tourisme, économie/mobilité).
- Mise en place d'actions de sensibilisation à la mobilité (douce, partagée, multimodale).
- Mise en place d'actions de préservation et de mise en valeur du patrimoine bâti et historique (inventaire et banque de données historique sur le patrimoine beaumontois, aménagement de l'accès à la chapelle Saint-Julien).
- Promotion des légendes et du folklore local.
- Inventaire des richesses naturelles locales.
- Activités environnementales et de sensibilisation pour tous publics.
- Elaboration d'une stratégie de développement touristique.
- Développement d'actions pour la mise en valeur des produits locaux et artisanaux.
- Mise en place d'incitants pour l'installation d'indépendants sur la Commune (prime à l'installation/rénovation).
- Aménagements paysagers dans les zones inondables.

- Amélioration de la propreté publique (formation des agents communaux et gestion des composts).
- Restauration des berges.
- Réaménagement/rénovation de l'ancienne école moyenne des garçons de Beaumont (locaux PCS/MJ/associatif).
- Création de nouvelles places pour l'accueil de la petite enfance.
- Mise en place d'activités culturelles locales : salle d'exposition, musée, activités théâtrales, festival de musique, expositions d'artistes en nature.

La seconde étape consistait en une approbation collective des résultats obtenus. De manière collégiale, constructive et en lien avec les objectifs définis, l'opportunité était donnée aux membres de conserver, ou non, les priorités selon le résultat obtenu individuellement. Préalablement à cela et suite aux discussions menées par les membres au point précédent, les projets concernant la rénovation du sol de la tour salamandre ainsi que le développement d'une filière bois ont été ajoutés au lot 3.

A l'issue de ces réflexions, voici le nouveau classement obtenu (les projets ayant changés de lot sont mis en évidence par un surlignage et sont, éventuellement, accompagnés d'une explication) :

LOT 1

- Aménagement d'une Maison de village village de Strée. (de lot 3 à lot 1)
- Réaménagement de la maison de village de Leugnies. (de lot 2 à lot 1 car le village a fortement besoin d'une maison de village plus pratique que la salle des fêtes pour l'associatif local)
- Réhabilitation de l'ancienne école des filles de Thirimont. (de lot 2 à lot 1 car il s'agit d'un bâtiment remarquable qui mérite d'être rénové, qui plus est en maison de village qui sera un outil très utile pour l'associatif local)
- Réaménagement/rénovation de l'ancienne école moyenne des garçons de Beaumont (locaux PCS/MJ/associatif). (de lot 3 à lot 1 car il s'agit d'un bâtiment de services très utile à la population et qui a besoin d'une rénovation)
- Création d'un espace dédié à la biodiversité aux remparts de Beaumont.
- Création d'une maison de village à Leval-Chaudeville.

LOT 2 (notons qu'actuellement, il y a un projet de trop dans cette catégorie)

- Embellissement et sécurisation des entrées de village. (de lot 1 à lot 2 car déjà initié en partie)
- Aménagement et équipement de liaisons (d'un réseau) pour la mobilité douce entre les villages. (de lot 1 à lot 2 car relève de plusieurs éléments récurrents à mettre en place)
- Création d'ateliers ruraux. (de lot 1 à lot 2 car il s'agit d'un très bon projet, mais avec une localisation encore incertaine)
- Création de logements tremplins. (de lot 1 à lot 2 car il s'agit d'un très bon projet, mais avec une localisation encore incertaine)
- Aménagement d'une maison de village à Renlies. (de lot 3 à lot 2 car le village a grand besoin d'un tel outil pour la tenue d'activités associatives et le développement de la cohésion sociale)

- Réaménagement de la place Paul de Barchifontaine. (de lot 3 à lot 2 car il s'agit d'une place structurante qui mériterait d'être repensée et réaménagée)
- Réaménagement du centre de village de Thirimont.
- Réaménagement du parc communal de Beaumont.
- Création d'un outil de valorisation des produits locaux (halle couverte ou épicerie automatisée).
- Valorisation de l'emplacement de l'ancienne église de Leval-Chaudeville (chapelle, lieu de mémoire).

LOT 3

- Entretien et valorisation des ruelles avec panneaux historiques. (de lot 2 à 3 car il s'agit d'un projet reprenant potentiellement plusieurs actions ponctuelles)
- Création de circuits de points de vue remarquables. (de lot 2 à 3 car il s'agit d'un projet reprenant potentiellement plusieurs actions ponctuelles)
- Développement d'une filière bois/biomasse. (ajout)
- Réfection du sol de la Tour Salamandre. (ajout)
- Inventaire et sécurisation des accès de mobilité douce (passages piétons, signalétique, abords d'écoles). (de lot 2 à 3 car il s'agit d'une action plus modeste pouvant être réalisée sans gros financement)
- Réaménagement de l'espace public rue Géramont à Renlies.
- Aménagement et mise en valeur de l'espace public comprenant le kiosque de Solre-Saint-Géry.
- Mise en place d'activités culturelles locales : salle d'exposition, musée, activités théâtrales, festival de musique, expositions d'artistes en nature.
- Activités environnementales et de sensibilisation pour tous publics.
- Développement d'actions pour la mise en valeur des produits locaux et artisanaux.
- Mise en place d'incitants pour l'installation d'indépendants sur la Commune (prime à l'installation/rénovation).
- Mise en place d'actions de sensibilisation à la mobilité (douce, partagée, multimodale).
- Mise en place d'actions de préservation et de mise en valeur du patrimoine bâti et historique (inventaire et banque de données historique sur le patrimoine beaumontois, aménagement de l'accès à la chapelle Saint-Julien).
- Création de nouvelles places pour l'accueil de la petite enfance.
- Aménagement d'un espace de convivialité extérieur à Leugnies.
- Création d'espaces de rencontres extérieurs (convivialité, sports, etc.).
- Développement des synergies transfrontalières (sentiers/tourisme, économie/mobilité).
- Amélioration de la propreté publique (formation des agents communaux et gestion des composts).
- Promotion des légendes et du folklore local.
- Elaboration d'une stratégie de développement touristique.
- Inventaire des richesses naturelles locales.

Suite aux discussions menées, 4 projets rejoindront potentiellement le lot 0 :

- La restauration des berges et les aménagements paysagers dans les zones inondables, réalisés via le Contrat Rivière.

- La protection et l'entretien du site WAGRAM, réalisé via les activités du PCS avec les jeunes de la commune.
- La rénovation de la place de Strée déjà en cours.

Faute de temps, une nouvelle réunion permettra de fixer les lots ultérieurement.

4. Divers

Mme Maitre présente l'appel à projet de la Fondation Roi Baudouin « Vis mon village » qui peut intéresser les membres, tout comme les comités participatifs de la commune :

Objectif : améliorer la qualité de vie dans un village et de renforcer la cohésion sociale entre des groupes d'habitants larges et diversifiés.

Pour qui ? : des collectifs d'habitants associés de manière formelle (asbl) ou informelle (comité de quartier, association de fait), des associations ou organisations travaillant au niveau local (MJ, centres culturels, etc) mais PAS de projets portés par des pouvoirs publics.

Montant : 5000€.

Formulaire et informations sur : <https://kbs-frb.be/fr/vis-mon-village>

Les dossiers sont à soumettre avant le 15/04/2026 sur le site de la Fondation Roi Baudouin. Un membre notifie avoir déjà rentré des projets sans succès et demande s'il serait possible d'avoir un regard extérieur pour en comprendre les raisons.

Il existe également la possibilité, une fois le PCDR approuvé, de mettre en place un budget participatif via les subsides Développement Rural de la Région Wallonne.

Le principe est le suivant : tous les 2 ans, une Commune avec un PCDR valide peut demander un subside à la Région pour mettre en place un budget participatif. Le budget alloué dépend de la Commune, sachant que pour 1€ investi par les finances locales, la Région met également 1€ (avec un maximum de 10.000€). Une fois le subside obtenu, la Commune lance un appel aux citoyens et/ou aux associations pour rentrer des projets. Ceux-ci seront sélectionnés via un comité de sélection (la CLDR) qui cotera les projets en fonction d'une grille d'évaluation propre à la Région. Les lauréats obtiennent l'argent nécessaire pour mener à bien leurs projets. Les objectifs d'une tel démarche son repris dans le règlement des budgets participatifs de la Région Wallonne, dont un extrait figure ci-dessous :

ARTICLE 2 : OBJECTIFS

Au-delà de l'implication directe du citoyen dans le choix de l'affectation d'une partie du budget communal, ce dispositif vise également à répondre :

- Au renforcement de la participation citoyenne ;
- A améliorer le cadre de vie de la commune dans l'intérêt général et de manière durable ;
- A mettre en œuvre des actions contributives aux objectifs définis dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune :

5. Conclusion

En conclusion, les membres de la CLDR sont remerciés pour leur présence. Une nouvelle réunion sera organisée au plus vite afin de terminer le travail commencé.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Anne MAITRE – Matteo PILATI
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Anne MAITRE – Matteo PILATI
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
a.maitre@frw.be ou m.pilati@frw.be

Annexe : support de présentation concernant la liste définitive des projets

Retour sur les travaux concernant la liste de projets

- **Liste de 76 projets issus de :**
 - IC/GT
 - Personnes ressources/publics spécifiques

- **La CLDR a travaillé à partir de cette liste lors des 2 dernières réunions pour décider de :**
 - Garder les projets pertinents
 - Fusionner/reformuler certaines idées incomplètes
 - Supprimer les projets hors cadre du PCDR, non-pertinents, sur terrain privé ou déjà en cours sur la commune (lot 0)
 - Ajouter de nouvelles idées



CLDR Beaumont #4 16 février 2026

Retour sur les travaux concernant la liste de projets

- **Résultat de ce travail : 39 projets**

- **Passage par le Collège communal pour :**
 - Accord
 - Vérification de la pertinence des projets pour la commune
 - Vérification des projets déjà en cours (lot 0) ou nécessitant une modification

- **Résultat finale : 39 projets (1 supprimé et 1 scindé en 2)**



CLDR Beaumont #4 16 février 2026

Les résultats : les projets en lot 0

- Des projets qui répondent à la stratégie du PCDR, issus de la participation citoyenne, mais qui sont déjà réalisés, en cours de l'être ou gérés par d'autres acteurs :

Projets	Provenance	Justifications
Modernisation des abris-bus (avec attention PMR)	GT, IC	En cours via TEC
Développement d'un Mobipôle	PS	En cours, MOBILESEM
Installation de bornes de rechargement pour les véhicules électriques	PS	Réalisé sur le parking du belvédère+ via IGRETEC
Création d'un skatepark	GT	En cours, MJB
Jardin partagé	PS	Existe déjà via CEPAG vie esem sud Hainaut
Sécurisation des plaines de jeux	PS	normes imposées
Réfection du sol de la Tour Salamandre		Dossier de subsides AWAP en cours
Reconnaissance du FCB	GT, PS	moratoire 2026-2027 pour reconnaissance
Annuaire numérique des commerçants et indépendants	GT	En cours via ADL
Réhabilitation de l'abattoir	GT, PR	En cours
Taxe sur les bâtiments inoccupés	PR, IC, GT	Existe déjà et est appliquée
Plateforme de covoiturage, logement et échanges de services	GT	Existe déjà Mobilesem
amélioration du site communal	GT	En cours
Centre de loisirs pour jeunes	PS	MJ+PCS
Mobilisation des personnes sans emploi dans des actions citoyennes	PS, IC	PCS+CPAS
Création de logements sociaux	PS	autres acteurs (AIS)+priorité logements tremplins

Légende des provenances des projets :

IC = Réunions d'Information et de Consultation

PS = Consultation de Publics Spécifiques

GT = Groupes de travail

PR = Personnes Ressources

CLDR Beaumont #4 16 février 2026

Les résultats : les projets supprimés

- Création d'un rond-point au Fallin (chaussée de Chimay)
- Plan de circulation à Solre-Saint-Géry
- Création de parking de délestage
- Développement du réseau TEC
- Développement de la filière bois/biomasse
- Mobilisation des personnes sans emploi dans des actions citoyennes
- Restauration du lac de Barbençon et aménagements connexes

CLDR Beaumont #4 16 février 2026

Les résultats : la liste définitive des projets

1. Améliorer et valoriser les espaces publics et les lieux de rencontre dans une logique de qualité, de durabilité et d'identité territoriale

1.1 Renforcer les lieux et infrastructures de rencontre, culturels et associatifs dans chaque village pour soutenir la cohésion sociale et le dialogue intergénérationnel

		- Réaménagement de la maison de village de <u>Leugnies</u>
		- Réhabilitation de l'ancienne école des filles de <u>Thirimont</u>
		- Réaménagement de la maison de village de <u>Strée</u> en Maison multiservices (coworking, bibliothèque, boîte à livres, locaux pour l'associatif)
		- Aménagement d'une maison de village à <u>Renlies</u>
		- Création d'une maison de village à <u>Leval-Chaudeville</u>

1.2 Réaménager les espaces publics des villages pour en faire des lieux de vie conviviaux, accessibles et végétalisés

		- Réaménagement de la place de <u>Strée</u>
		- Réaménagement de la place Paul de <u>Barchifontaine</u>
		- Réaménagement de l'espace public rue <u>Géramont</u> à <u>Renlies</u>
		- Réaménagement du centre de village de <u>Thirimont</u>
		- Aménagement et mise en valeur de l'espace public comprenant le kiosque de <u>Solre-Saint-Géry</u>
		- Réaménagement du parc communal de <u>Beaumont</u>
		- Aménagement d'un espace de convivialité extérieur à <u>Leugnies</u>
		- Protection, entretien et développement du site <u>WAGRAM</u> (pôle vert)
		- Création d'espaces de rencontres extérieurs (convivialité, sports, etc.)

CLDR Beaumont #4 16 février 2026

Les résultats : la liste définitive des projets

2 : Améliorer l'ensemble des mobilités pour sécuriser les déplacements, renforcer les liaisons douces et diversifier l'offre de transport

2.1 Développer un réseau continu de cheminements doux reliant les villages ainsi que les principaux points d'intérêt et sites touristiques

		- Aménagement et équipement de liaisons (d'un réseau) pour la mobilité douce entre les villages
--	--	---

2.2 Sécuriser les déplacements pour tous les usagers en adaptant les voiries et abords aux piétons, cyclistes et PMR

		- Embellissement et sécurisation des entrées de village
		- Inventaire et sécurisation des accès de mobilité douce (passages piétons, signalétique, abords d'écoles)

2.3 Encourager le recours à des transports collectifs et partagés et renforcer les connexions multimodales, y compris transfrontalières

		- Développement des synergies transfrontalières (sentiers/tourisme, économie/mobilité)
		- Mise en place d'actions de sensibilisation à la mobilité (douce, partagée, multimodale)

CLDR Beaumont #4 16 février 2026

Les résultats : la liste définitive des projets

3. Préserver et valoriser le patrimoine bâti, naturel, paysager, historique et immatériel afin de renforcer la résilience du territoire, son attractivité et le développement d'un tourisme durable

3.1 Préserver et valoriser le patrimoine bâti, historique et immatériel de la commune comme vecteur d'identité et levier de développement économique

		- Entretien et valorisation des ruelles avec des panneaux historiques
		- Mise en place d'actions de préservation et de mise en valeur du patrimoine bâti et historique (inventaire et banque de données historique sur le patrimoine beaumontois, aménagement de l'accès à la chapelle Saint-Julien)
		- Valorisation de l'emplacement de l'ancienne église de <u>Leval-Chaudeville</u> (chapelle, lieu de mémoire)
		- Promotion des légendes et du folklore local

3.2 Préserver et valoriser les milieux naturels, la biodiversité et les paysages remarquables

		- Création d'un espace public dédié à la biodiversité aux remparts de Beaumont
		- Création de circuits de points de vue remarquables
		- Inventaire des richesses naturelles locales
		- Activités environnementales et de sensibilisation pour tous publics

3.3 Développer une offre touristique structurée et cohérente, fondée sur les principes du tourisme durable et s'appuyant sur le patrimoine communal au sens large

		- Elaboration d'une stratégie de développement touristique
--	--	--

CLDR Beaumont #4 16 février 2026

Les résultats : la liste définitive des projets

Enjeu 4 : Renforcer et soutenir une économie fondée sur les savoir-faire, les ressources et les dynamiques locales pour renforcer l'emploi

4.1 Renforcer la visibilité, la reconnaissance et la mise en réseau des acteurs économiques locaux

		- Développement d'actions pour la mise en valeur des produits locaux et artisanaux
--	--	--

4.2 Valoriser les productions locales et renforcer les logiques de circuits courts

		- Création d'un outil de valorisation des produits locaux (halle couverte ou épicerie automatisée)
--	--	--

4.3 Favoriser le développement et la pérennisation d'activités économiques de proximité et innovantes sur l'ensemble du territoire

		- Création d'ateliers ruraux
		- Mise en place d'incitatifs pour l'installation d'indépendants sur la Commune (prime à l'installation/rénovation)

CLDR Beaumont #4 16 février 2026

Les résultats : la liste définitive des projets

5. Assurer la transition écologique et la résilience territoriale en améliorant la gestion durable des ressources et en créant un cadre de vie de qualité, accessible pour l'ensemble des habitants

5.1 Renforcer la résilience du territoire face aux risques et aux nouveaux défis de société, tout en assurant une gestion cohérente du bâti et des paysages

		- Aménagements paysagers dans les zones inondables
		- Amélioration de la propreté publique (formation des agents communaux et gestion des composts)
		- Restauration des berges

5.2 Renforcer l'inclusion, la cohésion sociale, l'accès aux services et aux logements pour améliorer la qualité de vie de tous

		- Réaménagement/rénovation de l'ancienne école des filles de Beaumont (locaux PCS/MJ/associatif)
		- Création de logements tremplins
		- Création de nouvelles places pour l'accueil de la petite enfance
		- Mise en place d'activités culturelles locales : salle d'exposition, musée, activités théâtrales, festival de musique, expositions d'artistes en nature

CLDR Beaumont #4 16 février 2026



Fondation Rurale
de Wallonie

3. Priorisation des projets du futur PCDR

Priorisation des projets

- **Liste des projets = partie 5 du Programme Communal de Développement Rural**
- Répartie entre 4 « lots » composés de « Fiches-Projets » rédigées par l'auteur de PCDR :
 - Lot 0 : Actions déjà existantes ou mises en place durant l'élaboration du PCDR, ne nécessitant pas une fiche-projet
 - Lot 1 : projets prioritaires et prévus en début de programmation (6 fiches)
 - Lot 2 : projets prioritaires et prévus en milieu de programmation (9 fiches)
 - Lot 3 : projets moins prioritaires et pouvant être prévus en fin de programmation (15 fiches)
- Répartition non-contraignante pour l'ordre de réalisation futur des projets.



CLDR Beaumont #4 16 février 2026

Priorisation des projets

- **Niveau de détail des fiches projets :**

Lot 1	Lot 2	Lot 3
<ul style="list-style-type: none"> - Titre très précis - Description complète - Justification (notamment par rapport à la stratégie du PCDR) - Impacts attendus sur le territoire et la société - Localisation et statuts - Parties prenantes - Programme de réalisation - Estimation globale du coût - Mesures en faveur de la résilience locale et de la transition - Annexes : plan de la situation, périmètre cadastral et d'intervention, reportage photo et esquisses - Prête à être rentrée à l'administration pour une demande de subside 	<ul style="list-style-type: none"> - Titre précis - Description succincte du projet - Justification (notamment par rapport à la stratégie du PCDR) - Impacts attendus sur le territoire et la société - Localisation et statut - Parties prenantes - Bref programme de réalisation - Devra être complétée et actualisée lors de son activation pour une demande de subside 	<ul style="list-style-type: none"> - Titre vague (plus une idée de projet) - Description brève du projet - Justification (notamment par rapport à la stratégie du PCDR) - Devra être développée et précisée lors de son activation pour une demande de subside

CLDR Beaumont #1 20 octobre 2025

Priorisation des projets

Lot 1

Lot 2

Lot 3

**38 pages
-plans
-tronçons
-identification
-estimation**

**15 pages
-description
-localisation
-justification**

**1page
-description
-justification**

CLDR Beaumont #1 20 octobre 2025

Priorisation des projets

- ❑ Pour une bonne priorisation, nécessité de prendre plusieurs facteurs en compte :
 - ❑ Importance du projet et de son aboutissement.
 - ❑ Pertinence par rapport à la stratégie du PCDR et aux besoins de la commune.
 - ❑ Possibilité de le voir financer via le DR.
 - ❑ Bonne répartition géographique (et financière) dans la mesure du possible.

	Type de projet à conventionner	Taux de subvention	Assiette de subvention maximum	Plafond de subvention
1	Bâtiments de services Mobilité douce	80%	850.000€	680.000€
2	Espaces publics dédiés à la convivialité Espaces partagés	80%	500.000€	400.000€
3	Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80%	500.00€	400.000€
4	Logement Energie Atelier rural - Economie	60%	850.000€	510.000€
5	Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux des type 2 et 3	60%	500.000€	300.000€
6	Acquisition de terrain bâti	60%	500.000€	300.000€
7	Acquisition de terrain nu	60%	250.000€	150.000€
8	Prestations en termes de recherche, de stratégie et de prospective relative au milieu rural Prestations relatives à la conception et à la création d'outils de promotion du milieu rural	80%	250.000€	200.000€

CLDR Beaumont #4 16 février 2026

Priorisation des projets

□ Méthodologie :

- 1) Priorisation individuelle des différents projets, sur base de la liste définitive obtenue via travail effectué en CLDR 2 et 3.
- 2) Comptabilisation des résultats.
- 3) Priorisation collective afin d'ajuster, au besoin, la liste obtenue.



CLDR Beaumont #4 16 février 2026

Priorisation individuelle

□ Sur base d'un document de travail :



- Tous les projets peuvent faire l'objet d'un choix.
- Code couleur :
 - En vert, les projets qui rentrent parfaitement dans le cadre d'une fiche-projet subsidiable actuellement en DR.
 - En orange, les projets qui peuvent rentrer dans le cadre d'une fiche-projet subsidiable en DR.
 - En rouge, les projets qui s'éloignent du cadre d'une fiche-projet subsidiable DR.

Concrètement, nous vous demandons dans la case correspondante à chaque projet de noter les chiffres **1, 2 ou 3** en fonction du lot que vous voulez attribuer au projet :

1 pour un projet que vous jugez important et à réaliser en début de programmation (6 maximum)

2, pour un projet que vous jugez important et à réaliser en milieu de programmation (9 maximum)

3, pour un projet que vous jugez moins important (15 maximum)



CLDR Beaumont #4 16 février 2026

Comptabilisation des résultats et approbation collective

□ Méthodologie :

□ Comptabilisation :

- En fonction du nombre de « 1 » obtenus, puis du nombre de « 2 », puis du nombre de « 3 ».
- En cas d'égalité, le projet ayant obtenu le nombre le plus élevé de la catégorie inférieure passe devant.

□ Approbation collective :

- Les résultats seront répartis sur 3 tables (6 projets en lot 1, 9 en lot 2 et le reste en lot 3).
- 1^{er} passage en revue de chaque projet pour décider si l'assemblée confirme la place obtenue ou si le projet est placé en ballottage.
- 2^{ème} passage en revue des projets en ballottage pour discuter d'éventuels reclassements et ainsi obtenir la priorisation définitive et approuvée collectivement.



CLDR Beaumont #4 16 février 2026

Au travail !



CLDR Beaumont #4 16 février 2026